

## ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS GRANDE RUE 38160 SAINT-MARCELLIN

Adresse: Grande Rue 38160 Saint Marcellin Coordonnées GPS: 45.1528, 5.319989

Cadastre: Al 760

Commune: ST MARCELLIN Code Insee: 38416

OLD: NON

Reference interne: 55464 Reference d'édition: 3016813 Date d'édition: 21/01/2025

Vendeur:

Acquéreur:



PEB: NON

18 BASIAS, 2 BASOL, 4 ICPE

RADON: niv. 1

SEISME: niv. 4

#### **PLAN DE PREVENTION DES RISQUES**

Туре	Exposition	Plan de prevention
Informatif OLD	NON	La commune n'est pas concernée par l'obligation légale de débroussaillement au titre de l'article R.125-23
Informatif PEB	NON	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit
PPR Naturel SEISME	OUI	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 4
PPR Naturel RADON	OUI	Commune à potentiel radon de niveau 1
PPR Naturels	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Naturels
PPR Miniers	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Miniers
PPR Technologiques	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Technologiques

<sup>&</sup>quot;Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr" article R.125-25

#### **DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET REFERENCES**

https://www.info-risques.com/short/ YRBBV

En cliquant sur le lien suivant ci-dessus, vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

Etat des risques

Etat des risques, pollutions et sols en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement MTEECPR / DGPR janvier 2025

Cet état, à remplir par le vendeur, est destiné à être joint en annex et ucortrat de vente d'un bien immobilier et à être remis, dès la première visite, au potentiel acquéreur par le vendeur. Il doit dater de moins de 6 mois et être actualisé si nécessaire lors de l'établissement de la promesse de vente du contrat préliminaire ou de l'acte authentique.

Adresse de l'immeuble ou parcelle(s) concernée(s)	Code postal Nom de la commune	enerque.		
Grande Rue	38160 ST MARCELLIN			
Al 760	3.11/11/022211/			
Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plar	s de prévention des risques naturels (PPRN)			
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR NATURELS		non X		
	rouvé et en cours de révision <sup>(4)</sup> date	IOII X		
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés au risque				
L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dan		non		
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés	oui	non		
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de préventi	on des risques miniers (PPRM)			
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR MINIERS	•	non X		
	rouvé et en cours de révision <sup>(4)</sup> date	IOII X		
Si oui, les risques miniers pris en considération sont liés au risque				
L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dan	s le règlement du PPRM oui	non		
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés	oui	non		
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de préventi	on des risques technologiques (PPRT)			
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR TECHNOLOGIQUES		non X		
prescrit <sup>(1)</sup> approuvé <sup>(3)</sup> approuvé et en cours de		IOII X		
Si oui, les risques technologiques pris en considération dans le règ		t liés à :		
effet toxique effet thermique effet surpression				
L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaisse	ment oui	non		
L'immeuble est situé en zone de prescription	oui	non		
si la transaction concerne un logement, l'ensemble des travau	c prescrits ont été réalisés oui	non		
si la transaction ne concerne pas un logement, l'information si				
exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est join	e à l'acte de vente ou au contrat de location <sup>(5)</sup> oui	non		
Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique r	eglementaire			
L'immeuble se situe dans une zone de sismicité classée en				
zone 1 très faible zone 2 faible zone 3 modéré	zone 4 moyenne X zone 5 forte			
Situation de l'immeuble au regard du zonage règlement	aire à potentiel radon			
L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en	•	non X		
	iliveau 3	IOII X		
Information relative à la pollution des sols				
Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)		non X		
Information relative aux sinistres indemnisés par l'assur	ance à la suite d'une catastrophe N/M/T*			
L'immeuble a t il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite	d'une catastrophe N/M/T* oui	non		
*naturelle, minière ou technologique				
Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de co	te (RTC)			
L'immeuble est-il situé sur une commune exposée au RTC et listée pa	r décret n° 2022-750 du 29 avril 2022 oui	non X		
L'immeuble est situé dans une zone exposée au RTC identifiée par un		non X		
Si oui, l'horizon temporel d'exposition au RTC est: d'ici à 30 ans compris entre 30 et 100 ans				
L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à		non		
L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition e	de remise en état à réaliser oui	non		
Documents à fournir obligatoirement				
🗴 La fiche d'information sur le risque sismique disponible sur le si				
La liste des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastro	phe naturelle pris dans la commune qui ont affecté le bien			
concerné et qui ont donné lieu au versement d'une indemnité				
<u>vendeur</u> Date	/ Lieu acquéreur			
Signature: Le, 21/	01/2025 Signature:			
Fait à ST	MARCELLIN			

(1) Prescrit = plan de prévention des risques (PPR) en cours d'élaboration à la suite d'un arrêté de prescription (2) Anticipé = plan de prévention des risques (PPR) visant les nouveaux immeubles et bien immobiliers et rendu immédiatement opposable par arrêté préfectoral (3) Approuvé = plan de prévention des risques (PPR) adopté et annexé au document d'urbanisme (4) Approuvé et en cours de révision = plan de prévention des risques (PPR) adopté mais actuellement en cours de modification ou de révision. Il est conseillé de se renseigner sur les éventuelles modifications de prescription (5) Information non obligatoire au titre de l'information acquéreur locataire mais fortement recommandée

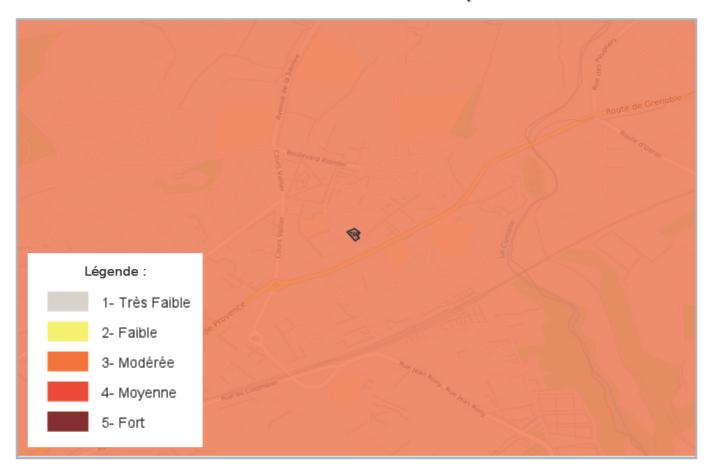
#### **CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES)**



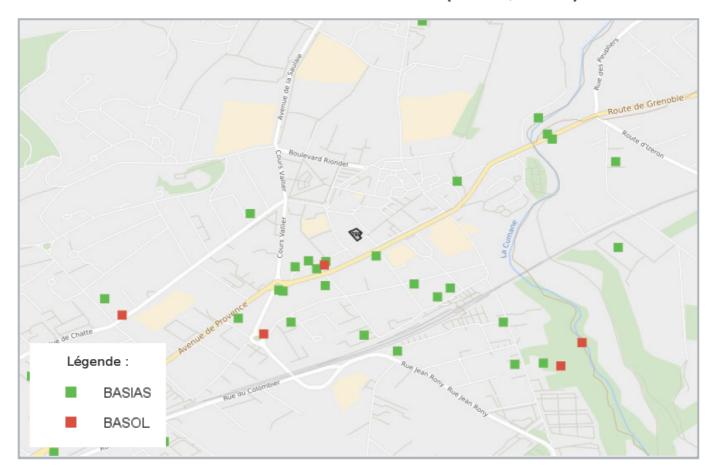
#### **RADON**



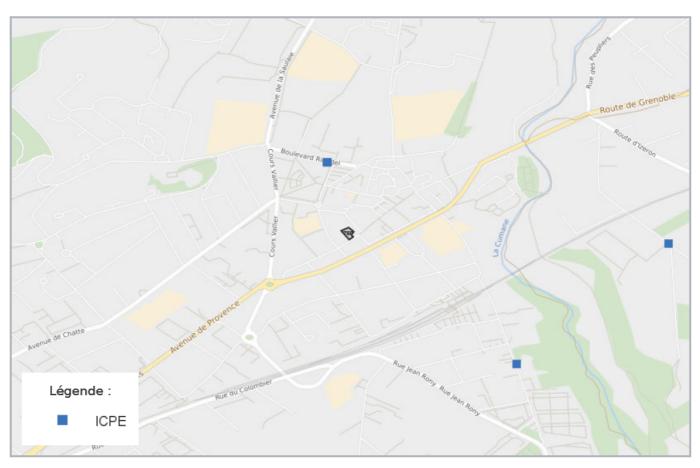
#### **CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES**



#### **CARTOGRAPHIE DE POLLUTION DES SOLS (BASOL/BASIAS)**



CARTOGRAPHIE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)



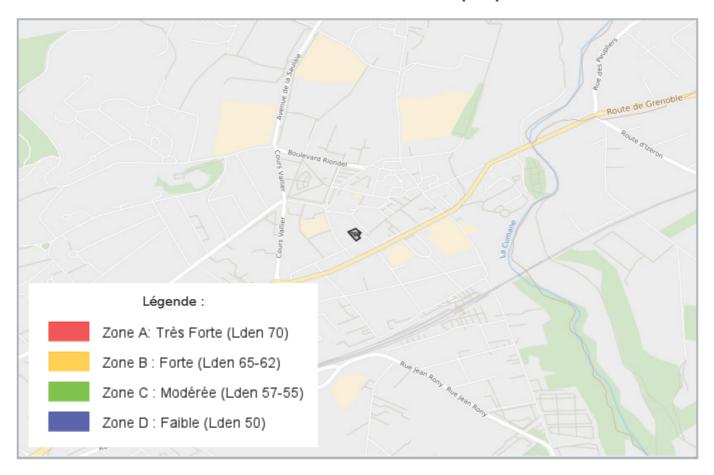
### Etat des nuisances sonores aériennes

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112 -3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Cet état, à remplir par le vendeur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostic technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et à être **annexé** à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.

Cet état est établi sur la bas	se des informa	tions mises à dispositio	n nar arrêté nréfer	rtoral	
n°	du	tions impes a disposition	mis à jour le	corui	
Adresse de l'immeuble		code postal <b>ou</b> Ins	see commune		
Grande Rue 38160 Saint	-Marcellin	38160		Γ MARCELLIN	
Situation de l'immeuble au	regard d'un	ou plusieurs plans d'e	exposition au bru	it (PEB)	
_			<u> </u>	1	V
L'immeuble est situé dans le			daka	oui	non X
révisé		approuvé	date		
Si oui, nom de l'aérodrom				2 .	
> L'immeuble est concerné pa			norisation		non
Si oui, les travaux prescri	ts ont été réali	sés		oui	non
L'immeuble est situé dans le	a nárimàtra d'i	in autre DER		oui	non
révisé		approuvé	date	oui	IIOII
1		approuve	uate		
<b>Si oui,</b> nom de l'aérodrom					
Situation de l'immeuble au	regard du zo	onage d'un plan d'exp	osition au bruit		
> L'immeuble se situe dans u	nezone de brui	it d'un plan d'exposition	au bruit définie c	omme :	
zone A	zone B	zone C <sup>3</sup>	zone	e D 4	
très forte	forte	modérée	f	aible	
2 (intérieur de la courbe d'in 3 (entre la courbe d'indice L		courhe choisie entre I d	en 65 celle et 62)		
(entre la limite extérieure				t 55)	
(entre la limite extérieure	de la zone C et	t la courbe d'indice Ldei	n 50). Cette zone i	n'est obligate	
pour les aérodromes mention réserve des dispositions de					
créneaux horaires attribuab					
horaires d'ouverture).			and the last	de la la la	
Nota bene: Lorsque le bien	se situe sur 2 z	zones, il convient de ret	enir la zone de bri	lit la plus im	portante.
Documents de référence p	ermettant la l	localisation de l'imme	uble au regard d	es nuisance	s prisent
en compte					
Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de					
l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante: https://www.geoportail.gouv.fr/					
vendeur		date / lieu		acquéreur	
	21 ia				
21 janvier 2025 / ST MARCELLIN					
information sur les nuisances sonores aériennes					
pour en savoir plus, cor					

#### **PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)**



#### LISTE DES SITES BASIAS (À MOINS DE 500 MÈTRES)

BASE DE DONNÉES DES SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

1 Place Déagent SAINT MARCELLIN		73 mètres
SSP4050359	Ets Paul ARGOUD "Chaleur Confort", anc. M. ARGOUD Paul	
Indéterminé	Garage avec desserte, anc. Station-service	
7 rue Saint Laurent SAINT MARCELLIN		109 mètres
SSP4052903	M. GIRAUD Roland, anc. M. VINAY, anc. M. BARBIER Léon	
Indéterminé	Réparation de machines agricoles, anc. Garage RENAULT avec desserte, anc. Garage Central	
6 rue Saint-Laurent SAINT MARCELLIN		143 mètres
SSP4050363	M. JOURDAN; M. DANTIN Henri	
Indéterminé	Garage SIMCA; Garage avec station-service	
rue Saint-Laurent SAINT MARCELLIN		144 mètres
SSP4052904	Ets Gérard FERROUILLAT (M. Gérard FERROUILLAT)	
En arrêt	Garage et réparation de machines agricoles	
avenue Alpes (des) SAINT MARCELLIN		180 mètres
SSP4052417	M. COTTE - GAUDIN Adolphe	
Indéterminé	Garage et travail des métaux et peinture	
16 rue Saint Laurent SAINT MARCELLIN	ı	183 mètres
SSP4052905	M. COSTAZ Eugène, anc. M. GELIBERT (Gélibert)	
Indéterminé	Garage CITROEN et réparations automobiles	
13 rue Biesse SAINT MARCELLIN		212 mètres
SSP4052419	M. INARD, anc. ?	
Indéterminé	Atelier de charronage et carrosserie	
avenue Docteur Carrier (du) SAINT MA	RCELLIN	259 mètres
SSP4052922	M. CIMOLATE Louis	
Indéterminé	Réparation de motocycles et bicyclettes avec desserte	
rue Liberté (de la) SAINT MARCELLIN		260 mètres
SSP4054572	Ets CLAUDE MARTIN (DAUPHINE MOULAGE)	
Indéterminé	Atelier de travail des matières plastiques	
rue Liberté (de la) SAINT MARCELLIN		266 mètres
SSP4052427	M. MAZZOLENI Julien, anc. M. DUFOUR	
Indéterminé	Garage automobile	
14 bis avenue Gare (de la) SAINT MARG	CELLIN	286 mètres
SSP4052426	Sté CHALOIN-THERY, anc. BOSSAN Marcel	
Indéterminé	Desserte de gasoil	
avenue Gare (de la) SAINT MARCELLIN		288 mètres
SSP4052430	M. REYNAUD	
Indéterminé	DLI (dans un chantier charbonnier)	

2 Passage Chapeau Rouge SAINT	MARCELLIN	305 mètres
SSP4052420	MUET Edmond	
Indéterminé	Pressing	
rue Biesse SAINT MARCELLIN		337 mètres
SSP4052418	Sté ISERE DISTRIBUTION	
Indéterminé	Garage de véhicue automobiles avec desserte de carburants	
16 avenue Alpes (des) SAINT MAR	CELLIN	339 mètres
SSP4052416	Ets COSTAZ Père et Fils	
Indéterminé	Garage Saint-Laurent "Agence Citroën"	
9 rue Colombier (du) SAINT MARC	ELLIN	409 mètres
SSP4052423	M. BRAGAGNOLO Aldo	
Indéterminé	Chaudronnerie et tôlerie	
17 avenue Provence (de) SAINT M	ARCELLIN	410 mètres
SSP4052429	MOUREN Jean	
Indéterminé	Réparations automobiles avec stockage de pneus et vulcanisation	
6 avenue Vercors (du) SAINT MAR	CELLIN	470 mètres
SSP4052908	M. FORESTIER Charles et Sté DANTO Fils et PERRIN	
Indéterminé	Usine à gaz	

La liste suivante contient des sites BASIAS qui ne peuvent être localisés avec précision		
<b>SSP4050355</b> Sté F. GUITEL et Etienne Frères MOBILOR SAINT MARCELLIN	SSP4050030 LASCOUMES Marcel? route départementale 1092 SAINT MARCELLIN	
SSP4050031 M. Jean GRIZAUD lieu dit "Les Basses Plantées" SAINT MARCELLIN	<b>SSP4050362</b> DANTIN Henri boulevard Champ de Mars (du) SAINT MARCELLIN	
SSP4050027 M. B. DARNE SAINT MARCELLIN	SSP4050035 Laurent BRESSON Place Déagent SAINT MARCELLIN	
SSP4050039 Sté TERPAN et CHAUMIER rue Liberté (de la) SAINT MARCELLIN	SSP4050361 M. Amédée UZEL avenue Provence (de) SAINT MARCELLIN	
SSP4050037 Alphonse CHAPOT rue Faubourg Vinay (du) SAINT MARCELLIN	<b>SSP4050043</b> UNION INDUSTRIELLE DES PETROLES (M. TISON) boulevard Riondel SAINT MARCELLIN	

#### LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)

BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL

	102 mètres
SSP000054301	Le site a hébergé une station service AGIP, dernier exploitant ayant repris en 1999 une exploitation qui bénéficiait d'un récépissé de déclaration du 08/06/1993. Par courrier du 05/04/2000, la société AGIP a informé la Préfecture de la cessation de ses activités sur le site. Une pollution aux hydrocarbures a été diagnostiquée. L'étude de risque a
AGIP	montré la compatibilité pour un projet d'habitation sans sous sol. L'exploitant a rempli ses obligations relatives à la cessation d'activité, néanmoins une pollution résiduelle subsiste.

410 mètres

#### SSP001038801

Le site occupe une superficie d'environ 14 000 m² sur la commune de Saint Marcellin, dans le département de l'Isère. Deux ruisseau se situe à proximité: - Le Savouret s'écoule à la limite est du site ; - La Cumane s'écoule dans un talweg encaissé à 700m à l'est. Une nappe d'eau souterraine circule au droit du site en direction du sud/sud-ouest. Son niveau statique évolue à environ 70 m de profondeur. Le centre commercial Leclerc a ouvert ses portes le 05/10/1975 sur le site. Une station de distribution d'hydrocarbures soumise à déclaration était également implanté sur le site. Au total 3 cuves étaient enterrées (2 d'une contenance de 30 m3 et une de 50 m3). En avril 2004, suite à la cessation d'activité de la société sur le site, les cuves de la station services ont été retirées. Le site a ensuite fait l'objet d'un projet de réhabilitation visant à implanter des bâtiments d'habitation. Le site a aujourd'hui été reconstruit

LECLERC ISERE DISTRIBUTION

#### LISTE DES SITES ICPE (À MOINS DE 500 MÈTRES)

avenue de Romans - BP 95 38160 ST MARCELLIN		239 mètres
LEGRAND FRANCE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010400629	
1b avenue de Roman 38160 Saint-Mai	rcellin	240 mètres
ISERE INJECTION PLASTIQUE ex ALTIA	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	
	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006108110	
ZAC Les Echavagnes - BP 150 38160 S	Saint-Marcellin	240 mètres
SODED	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006109975	
Parc d'Activités des Echavagnes - rue	Clara Belle 38160 Saint-Marcellin	240 mètres
REGIE MUNICIPALE D'ENERGIE	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné  https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006110719	



Préfecture : Isère

Commune: ST MARCELLIN

## Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Grande Rue 38160 ST MARCELLIN

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation
Inondations et/ou Coulées de Boue	22/06/2023	22/06/2023	20/11/2023	10/12/2023	OUI ONON
Inondations et/ou Coulées de Boue	29/05/2023	29/05/2023	20/11/2023	10/12/2023	OUI ONON
Inondations et/ou Coulées de Boue	05/06/2007	06/06/2007	22/11/2007	25/11/2007	OUI ONON
Inondations et/ou Coulées de Boue	10/08/2004	10/08/2004	11/01/2005	15/01/2005	OUI ONON
Inondations et/ou Coulées de Boue	05/08/2004	05/08/2004	11/01/2005	15/01/2005	OUI ONON
Inondations et/ou Coulées de Boue	14/05/1988	14/05/1988	22/02/1989	03/03/1989	OUI ONON
Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982	OUI ONON
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982	OUI ONON

Etabli le :	Nom et visa du vendeur
21/01/2025	Non et visa da vendedi
	Visa de l'acquéreur

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.georisques.gouv.fr



Liberté Égalité Fraternité



**QUE FAIRE** EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME?

#### Avant les secousses, préparez-vous

- REPÉREZ les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- FIXEZ les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H avec les objets et articles essentiels
- FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité de votre bâtiment



#### Pendant les secousses

- ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- EN VOITURE, NE SORTEZ PAS et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- RESTEZ ATTENTIF: après une première secousse, il peut y avoir des répliques



#### Après les secousses



#### SORTEZ DU BÂTIMENT,

évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



#### **ELOIGNEZ-VOUS**

**DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



#### **EVITEZ DE TÉLÉPHONER**

afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



#### RESTEZ À L'ÉCOUTE

des consignes des autorités